



VILLE d'AJACCIO  
CITA' d'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, Mme PERES, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	M. VITALI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
M. MARY	à	M. CASASOPRANA
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	M. PANTALONI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

**Etaient absents :**

M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjointes au Maire, Mme POLI, Mme JOLY, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45  
Nombre de membres en exercice : 45  
Nombre de membres présents : 26  
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 31 Janvier 2012

Délibération N°2012 / 6

**Assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat  
DSP stationnement en ouvrage. Marché négocié prestations similaires article 35 II 6°.  
Autorisation de signer le marché.**

## Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Par délibération n°2008/258 en date du vendredi 19 décembre 2008, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché n°2008/216 relatif à l'assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat DSP stationnement en ouvrage.

Le marché a été conclu avec le groupement Sareco/Cabinet Benesty – Taithe Panassac associés pour un montant de 40 620,00€ HT.

Par délibération n°2009/135 en date du lundi 29 juin 2009, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant au marché n°2008/216 relatif à l'assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat DSP stationnement en ouvrage. L'avenant portait sur la réalisation d'un audit technique du parc de stationnement du Diamant permettant d'obtenir l'état de l'ouvrage et le respect des conformités. Le montant de l'avenant s'élevait à 6000 € HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 14,77%. Le nouveau montant du marché s'élevait donc à 46 620€HT. Les autres clauses du marché demeuraient inchangées.

Le présent marché de services passé selon les dispositions de l'article 35 II 6° a pour objet la réalisation de prestations similaires.

En effet, la mise en œuvre de la délégation de service public de stationnement hors voirie, lancée en 2008, a pris un certain retard puisque la première partie ne devait aboutir qu'en fin 2011.

Or une seconde partie est prévue jusqu'en 2016 qui devrait faire l'objet de nouvelles négociations et mise au point du contrat : le projet de convention prévoit finalement plusieurs options quant à la reconstruction du parking Diamant, notamment quant à la date des travaux et sa contenance, au regard des résultats du début de la concession.

Aussi il est souhaitable que la Ville bénéficie de prestations similaires en termes d'assistance juridique, financière, économique et technique jusqu'au bouclage définitif de cette délégation de service public auprès du groupement SARECO – Philippe TAITHE.

- Mise au point des options dans le temps avec le délégataire ;
- Suivi de l'impact des différentes mesures de la politique de déplacements :
  - extension de la zone payante sur voirie ;
  - création d'un tarif résidents sur la voirie ;
  - montée de la surveillance ;
  - ouverture du parking Campinchi ;
  - ouverture du parking Marconajo ;
  - création de la ligne du TCSP.
- Proposition de mesures correctives, en cas d'anomalies constatées ;
- Estimation des recettes actuelles et de leur évolution ;
- Aide à la décision pour le choix des caractéristiques du nouveau parking Diamant selon les options envisagées ;
- Suivi de l'exécution du début de la délégation de service public ;
- Deux déplacements par an jusqu'à la fin de la phase préliminaire de la délégation de service public.

Le groupement s'engage à respecter les délais et contraintes inhérents au bon déroulement de la mise en place de la Délégation de Service Public dans les meilleures conditions.

Le montant du marché de prestations similaires s'élève à 23 000,00€ HT.

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 26 janvier 2012 a décidé d'attribuer le marché négocié assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat DSP stationnement hors voirie au groupement Sareco/Cabinet Benesty – Taithe Panassac associés.

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché négocié article 35 II 6° relatif à l'assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat Délégation de service public stationnement hors voirie avec le groupement Sareco/Cabinet Benesty – Taithe Panassac associés.

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, Où l'exposé de M. CERVETTI, Adjoint Délégué, et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes  
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,  
Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,  
Vu le Code Général des collectivités territoriales,  
Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 notamment l'article 35-II-6  
Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en sa séance du 26 janvier 2012,  
Vu le Code du travail,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 janvier 2012,

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT MONSIEUR LE MAIRE**  
**Par 31 voix pour,**  
**Et 5 voix contre (M.M. PARODIN, MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO, Mme GUERRINI)**

à signer le marché négocié relatif à l'assistance juridique, financière, économique et technique pour la passation d'un contrat Délégation de service public stationnement en ouvrage avec le groupement Sareco/Cabinet Benesty – Taithe Panassac associés.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait à AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
(Suivent les signatures)

02A-212000046-20120131-2012\_6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2012

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**



**Simon RENUCCI**